



*SALARIÉ EN CENTRE DE SANTÉ : UNE
AUTRE FAÇON D'EXERCER LA MÉDECINE
GÉNÉRALE*

*Dr Laurence Marrié – Directrice des Centres de santé
Kersanté*

Octobre 2020



- 1. QU'EST CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ**
- 2. L'EXERCICE SALARIÉ EN CENTRE DE SANTÉ**
- 3. LE PROJET ALLIANCE SANTÉ CONFLUENCE**



1. QU'EST CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ



- Défini par la Loi (articles L6323-1 et suivants - code de la santé publique)
- Le pendant « salarié » de la Maison de Santé





1. QU'EST CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ

A) DÉFINITION ET MISSIONS



Structures de soins primaires médicaux et/ou paramédicaux de proximité dispensant des soins de premier recours, ou de spécialités.

Equipes de soins primaires

Organismes gestionnaires : publics, mutualistes ou associatifs, et depuis peu établissements de soins

Des professionnels de santé salariés

Consultations au centre, et possibilité de visite à domicile

Le centre peut être déclaré comme médecin traitant

Des actions de santé publique : prévention, et éducation thérapeutique

Tarifs conventionnés secteur 1

Tiers-payant sur part AMO, le plus souvent également sur part complémentaire

Financement à l'acte complété par :
ROSP – RMT –
Rémunération spécifique de structure



1. QU'EST CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ

B) LE PROJET DE SANTÉ

- Point commun avec les Maisons de Santé
- Description du centre de santé et de ses modalités de fonctionnement
- La place et le rôle du centre de santé dans son environnement
- Activités réalisées
- Modalités de coordination interne et externe des soins



Il est le support juridique de la création du centre et fait l'objet d'un contrôle de conformité par l'ARS préalable à l'ouverture



1. QU'EST CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ

c) LES RELATIONS AVEC L'ARS, LA CPAM, LES PARTENAIRES



- ✓ Contrôle : modifications du projet de santé, conformité
- ✓ Financement : actions de santé publique, d'éducation thérapeutique... sur appel à projets
- ✓ Organisation des soins primaires : projets de CPTS, PDSA



- ✓ Financement / Accord National 2015
- ✓ Facturation des actes, tiers-payant et rémunérations forfaitaires
- ✓ Financements supplémentaires par contrat : assistants médicaux, financements d'installation en ZIP (lutte contre les déserts médicaux)

PARTENAIRES LOCAUX

- ✓ Professionnels et établissements de santé
- ✓ Structures d'appui (Plateformes territoriales)
- ✓ Réseaux spécialisés (cancérologie, obésité)
- ✓ Au sein de l'organisation territoriale (CPTS)



2. SALARIÉ EN CENTRE DE SANTÉ



UN MODE D'EXERCICE ATTRACTIF



Qui répond à la plupart des aspirations des médecins d'aujourd'hui

EXERCICE EN EQUIPE, COORDONNÉ...

- Structure d'exercice collectif : pas d'isolement
- Mais une collaboration pluridisciplinaire et professionnelle
- Autour du patient : coordination des prises en charge complexes
- Et conduite de projets : actions de santé publique, éducation à la santé, prévention, dépistage





UN MODE D'EXERCICE ATTRACTIF



Qui répond à la plupart des aspirations des médecins d'aujourd'hui

...LIBÈRE DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES...

- Pas de structure juridique personnelle
- Pas de comptabilité à tenir
- Logistique prise en charge par la structure
- Couverture sociale salariée : congés payés, retraite, prévoyance, complémentaire santé





UN MODE D'EXERCICE ATTRACTIF



Qui répond à la plupart des aspirations des médecins d'aujourd'hui

.. AVEC UN TEMPS DE TRAVAIL MAÎTRISÉ...

- Du temps consacré aux patients ou du temps pour soi : choix du temps de travail
- 100% du temps de travail est consacré à la mission de soins
- Continuité des soins assumée collectivement





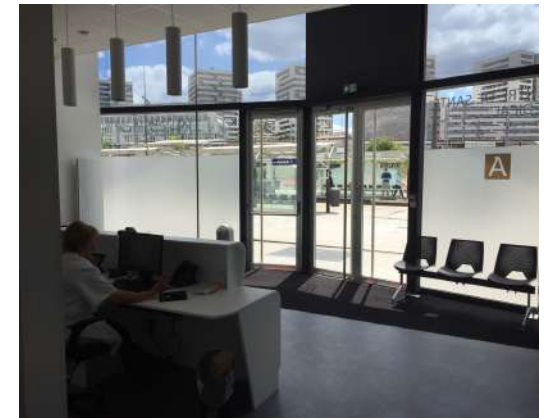
UN MODE D'EXERCICE ATTRACTIF



Qui répond à la plupart des aspirations des médecins d'aujourd'hui

.... ET LIBÈRE DES RELATIONS FINANCIÈRES

- Avec les patients : la pratique du tiers-payant et la prise en charge des opérations de facturation et de recouvrement par la structure
- Avec les confrères : pas de création de société, pas de partages de revenus et/ou de charges à gérer





UN MODE D'EXERCICE ATTRACTIF

DES CONTRATS ET SYSTÈMES DE RÉMUNÉRATION DIVERSIFIÉS

Selon le cadre d'emploi :

- Centre municipal : CDD territorial (jusqu'à 5 ans, rémunération fixe le plus souvent)
- Centres mutualistes : CDI de droit privé, rémunération fixe le plus souvent
- Centres associatifs : CDI de droit privé, pas de règle → fixe / fixe + variable / voire 100% variable dans certains centres parisiens



EN SYNTHÈSE : LE MATCH SALARIAT / LIBÉRAL...

LIBÉRAL

- Travail isolé ou en équipe
- Gestion de cabinet : nombreuses tâches de gestion, juridiques, administratives et logistiques
- Rapports d'argent avec les patients
- En exercice de groupe : rapports d'argent avec les confrères
- Liberté d'organisation, temps de travail parfois difficile à maîtriser
- Indépendance professionnelle totale
- Protection sociale à organiser soi-même
- Potentiel de revenus plus élevé, soumis au niveau d'activité. Le temps administratif pèse sur le revenu horaire.

SALARIÉ

- Travail en équipe
- Pas de gestion, ou sur base volontaire (médecin coordinateur)
- Pas de rapports d'argent avec les patients
- Pas de rapport d'argent avec les confrères
- Temps de travail choisi
- Indépendance professionnelle préservée mais hiérarchie administrative
- Protection sociale salariée
- Revenus liés au temps de travail choisi et souvent au niveau d'activité.

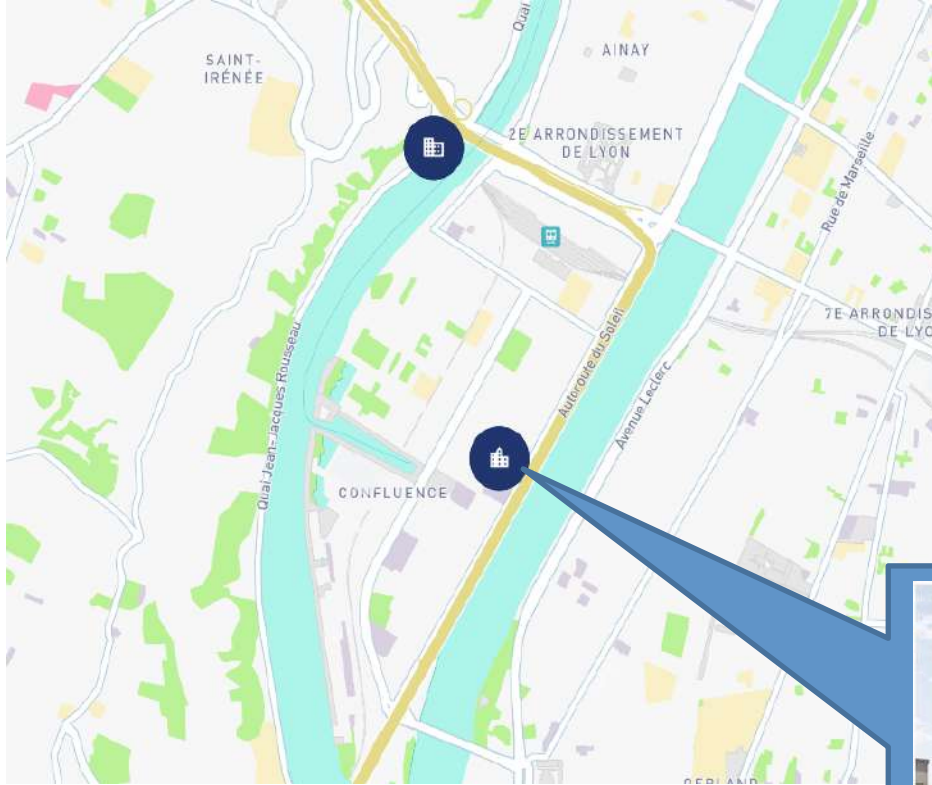


3. LE PROJET ALLIANCE SANTÉ CONFLUENCE



LE PROJET ALLIANCE SANTÉ CONFLUENCE

PLAN DE SITUATION



- ✓ ZAC 2 Lyon Confluence
- ✓ En façade des quais du Rhône
- ✓ En lien direct avec un futur espace public animé
- ✓ Juste au-dessus d'un grand parking public de 850 places





LE PROJET ALLIANCE SANTÉ CONFLUENCE

Un partenariat pour la création d'un pôle de santé à la Confluence :



1 200 m²

Les nécessaires partenaires immobiliers et financiers

3 niveaux



1 salle de conférence



Les opérateurs de santé



- Centre de santé médecine générale et spécialisée
- Géré par l'ADCS, association loi 1901



- Imagerie Sauvegarde – Massues
- Radio conventionnelle, échographie, mammographie, ostéodensitométrie + accès rapide à 2 IRM – 2 scanners



- Association de médecine du travail, 120 000 salariés suivis
- Centre d'innovation dans la prévention santé au travail



Autour d'un projet médical commun sur 3 axes :

1.
Compléter
l'offre de soins
du quartier,
aujourd'hui
insuffisante

2.
Construire des
parcours de
soins
communs
impliquant les
3 structures

3.
Développer
ensemble des
programmes
de prévention
et d'éducation
à la santé

MAITRES MOTS = DÉCLOISONNER ET CRÉER DU LIEN pour une approche **COORDONNÉE** et plus **GLOBALE** de la santé des habitants avec

- Des outils communs
- Des réunions de Concertation



LE CENTRE KERSANTÉ AU SEIN DE L'ESPACE CONFLUENCE

- Médecins généralistes et spécialistes, paramédicaux
- Horaires d'ouverture élargis, activité non programmée
- Téléconsultation et téléexpertise
- Terrain de stage pour les internes
- Collaboration active avec les partenaires de l'environnement : structures et professionnels de santé de la Confluence





Exercice en groupe



100% médical



Cadre
stimulant et
confortable

PLUS D'INFOS ?

laurencemarrie@kersante.com

MERCI DE VOTRE ATTENTION